Cet article vous a été offert par Julie Reux ! EN SAVOIR PLUS FERMER

Solutions

Retour verre le futur : la consigne se réinvente partout en France

Et si demain, les 19 milliards de bouteilles en verre produites en France chaque année étaient consignées ? C'est la promesse d'économies d'eau, d'énergie, de matières premières, d'émissions de carbone. Mais aussi celle de recréer une filière entière, abandonnée depuis trente ans. Une ambition portée par un réseau d'acteurs locaux à Nantes, Lille, Lyon et Toulouse.

19 milliards de bouteilles en verre produites chaque année en France dont quelques millions seulement sont consignées. Mais la consigne pourrait bientôt faire son retour. / Photo de A R sur Unsplash

Publié le **8 mai 2023 à 15h03**
Modifié le 9 mai 2023 à 13h22
Temps de lecture : 10 minutes

Enregistrer cet article

Par Julie Reux

PARTAGER SUR

En 2022, à peine 10 % des bouteilles en verre sont réemployées en France. Et encore, en grande partie grâce à quelques « irréductibles » qui ont maintenu cette habitude. Mais par un prompt renfort, les voici désormais rejoints par une myriade d'acteurs éparpillés dans l'Hexagone. Leur rêve ? Faire revenir la consigne dans leur région, et même en France, au nom de la sobriété et du bon sens environnemental.

Les **chiffres sont en effet implacables** : par rapport au recyclage du verre, le réemploi des bouteilles permet d'économiser 76 % d'énergie primaire, d'émettre 79 % d'émissions de gaz à effet de serre en moins et de réduire d'un tiers la consommation d'eau. Et non, ce n'est pas un détail, car dans nos poubelles, le verre pèse pour moitié, avec 2,3 millions de tonnes jetées par an (dont 800 000 tonnes de bouteilles de vin) ! Le traitement de cette matière coûte 35 euros par tonne aux collectivités et donc aux contribuables. Le taux de collecte pour recyclage est d'environ 80 %, selon l'Ademe.

Dans **ces conditions**, pourquoi donc la consigne, courante jusque dans les années 1960, a-t-elle décliné jusqu'à disparaître (presque) complètement dans les années 1990 ? Première explication : l'essor du plastique à usage unique *[jetez un œil à cette vidéo d'archives de l'Ina datant de 1964]*, camouflé sous la promesse du recyclage. Selon Greenpeace, 10 % seulement du plastique mondial est véritablement recyclé. 32 % finit dans la nature, notamment dans les océans.

En verre et contre tous

Deuxième explication, plus paradoxale : l'instauration du principe pollueur-payeur en 1992, qui donne la possibilité de produire autant de déchets qu'on le souhaite… à partir du moment où l'on paie. La gestion des contenants, autrefois de la responsabilité des producteurs, échoit alors aux collectivités. Nous y reviendrons.

La consigne perdure néanmoins dans les cafés et restaurants (40 % de bouteilles consignées) et… en Alsace, où la brasserie Météor continue de réemployer jusqu'à 30 fois ses bouteilles. Pendant ce temps-là, en Allemagne, 99 % des bouteilles sont consignées.

C'est d'ailleurs parce que ça a déjà existé, que ça fonctionne ailleurs et que c'est la solution la plus vertueuse au niveau environnemental, que certains croient dur comme fer au retour de la consigne en France. Depuis quelques années, un nouveau réseau s'est même constitué avec, en tête de pont, les dix acteurs du **collectif France Consigne**. Parmi eux, citons Bout'à Bout à Nantes, Rebooteille à Lyon, Haut-la-Consigne à Lille-Roubaix, Consign'up à Toulouse, mais aussi Ma Bouteille s'appelle Reviens dans la Drôme ou encore Oc'Consigne à Montpellier.

**CARTE DES LAVEURS DE BOUTEILLES EN VERRE
ET DES ZONES DE COLLECTE DES OPÉRATEURS DE FILIÈRE RÉEMPLOI**

Études

Selon l'étude Deroche (2009), basée sur l'expérience de la brasserie Météor en Alsace, et qui fait référence en France. Pour chaque lot de dix bouteilles produites, quatre sont issues de matériaux vierges.

Plastique et alu à la traîne

D'après une récente étude de Zero Waste Europe et Reloop en collaboration avec l'université d'Utrecht, la consigne de la bouteille en verre est aussi plus vertueuse que les bouteilles en plastique (75 % en moins d'émissions de gaz à effets de serre (GES)) et les canettes en aluminium (57 % en moins).

Pionniers

Les dix opérateurs à l'origine de France Consigne : Alpes Consigne, Bout" A Bout", Consign'Up, Haut la Consigne, J'aime Mes Bouteilles, La Consigne de Provence, L'Incassable, Ma Bouteille S'appelle Reviens, Oc'Consigne et Rebooteille.

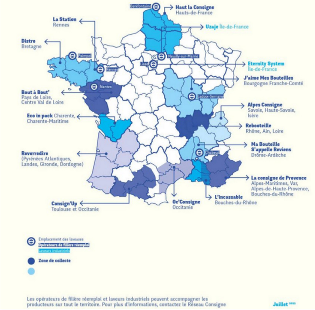

À dire vrai, cet embryon de filière semble bien riquiqui : ils ne sont que quelques dizaines d'entrepreneurs engagés, dans des entreprises qui ont toutes moins de cinq ans et basées pour la plupart dans « les territoires » [comprendre : hors d'Ile-de-France]. À eux tous, ils récupèrent, nettoient et remettent dans le circuit 1,4 million de bouteilles consignées par an (chiffre 2022). Une goutte d'eau dans l'océan des 19 milliards de bouteilles en verre produites en France chaque année. Mais leur ambition est énorme, au moins autant que leur impact naissant à l'échelle locale.

De 2016 à 2020 : ramer dans un désert de verre

Il faut dire qu'un travail de fourmi a déjà été accompli dans l'ombre. En 2016, quand Célie Couché, à Nantes, commence à s'intéresser à la consigne des bouteilles en verre, elle découvre qu'il n'y a « rien ». Pas de filière, pas de réseau, pas de marché, pas d'interlocuteur ou presque. Alors, avec son collègue Nicolas d'Aprigny, « on a sorti les rames », raconte la jeune femme. Ensemble, ils créent l'association Bout'à Bout.

Tout alors est à réinventer, trente ans à peine après la disparition de la consigne en France. « On ne savait plus faire du papier qui part au lavage, ni fabriquer des bouteilles adaptées, explique Stéphane Robert, co-gérant de Rebooteille à Lyon. Le savoir-faire est resté dans les pays qui ont continué, pas chez nous. C'est aussi un cercle vicieux : moins il y a d'acteurs, moins ça devient rentable. »

Premier obstacle à lever : trouver une usine de lavage. « Il en restait environ trois en France avec de vieilles machines », se souvient Célie Couché. Coup de chance, l'une d'elle se trouve près de Nantes. La trentenaire rencontre des vignerons, des cavistes, des restaurateurs, des consommateurs, des livreurs, des pros du traitement des déchets ou des colles hydrosolubles, des collectivités. Bref, des dizaines d'acteurs, disséminés tout le long de la Loire.

Du zéro déchet à 30 millions de contenants lavés par an

Peu à peu, Bout'à Bout crée un début de filière locale en s'appuyant sur des personnes aussi engagées qu'elle : des cavistes indépendants, des épiceries de « vrac », des vignerons bio et « nature ». Tout un tas d'acteurs passant sous les radars de géants du commerce et du traitement des déchets qui essuient les plâtres (et les coûts) des débuts. Parce qu'ils y croient. « On sait ce qu'on leur doit », glisse Célie Couché.

Les débuts ressemblaient à l'une de ces belles idées vouées à végéter ou à (sur)vivre d'argent public. Mais depuis 2020, tout s'accélère. Un écosystème émerge, avec des structures dans toutes les villes de France qui avancent ensemble. Résultat, les ambitions sont multipliées par dix, voire par vingt à moyen terme. On passe de 15 à 60 millions de bouteilles lavées et remises dans le circuit chaque année. Bref, ça commence à ressembler à une vraie filière.

À Roubaix, Florence Duriez et Catherine Kléver ont créé « Haut la Consigne » en 2020. Leur profil est typique de cet écosystème : entre 30 et 45 ans, un parcours d'ingénieur ou cadre sup en recherche d'une activité à impact positif. « Chez moi, tout a commencé avec le zéro déchet et une transition écologique, personnelle et familiale », se souvient Florence. « Au fil des rencontres, le réemploi s'est imposé à moi. » Leur entreprise entame sa troisième année d'existence. Après avoir réussi à lever 2,5 millions d'euros fin 2022 auprès d'investisseurs privés et publics (BPI, France Active), elle inaugurera en mai une usine de lavage permettant de traiter « plus de 30 millions de contenants (pas que des bouteilles) par an ». Soit dix fois plus qu'à ses débuts.

Bout'à Bout'
Bout'à Bout'
Bout'à Bout'
Bout'à Bout'
out'

Dans l'usine de lavage de Bout" à Bout" près de Nantes. / Image : Bout" à Bout"

L'engagement des pionniers

À Lyon, les porteurs de Rebooteille, née en 2018, ont pour leur part choisi le format coopératif de la SCIC en 2020. « Au début, je me suis engagé dans une association, se remémore Stéphane Robert, ex-architecte. Mais le bénévolat, les centres de lavage éparpillés… Ça végétait. Mon intuition était qu'on pouvait faire mieux. » Pour accélérer le développement, il troque son statut d'association contre celui de SCIC, plus proche d'une entreprise classique, mais sans renier les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Malgré cela, le statut de SCIC refroidit encore les apporteurs de capitaux, notamment privés. « Ce sont des investissements qui ne rapportent rien économiquement, concède Stéphane Robert. En revanche, ils créent de la valeur locale : emplois, réindustrialisation, renforcement des circuits courts, évitement des déchets… D'autres formes de richesse. »

Il faut dire que la rentabilité de la consigne repose sur un passage à des volumes « industriels ». Et on n'y est pas encore. « Les marges sont très, très petites, de l'ordre de quelques centimes la bouteille », explique Stéphane Robert. Les opérateurs pratiquent en réalité trois métiers différents : le conseil à l'éco-conception auprès des « embouteilleurs » (vignerons, brasseurs, etc.), la logistique de collecte et le lavage.

Plusieurs millions d'euros d'investissements partout en France

Après des levées de fonds en 2022, une nouvelle étape devrait être franchie en 2023. À la fin de l'année, le réseau France Consigne disposera de quatre unités de lavage (à Roubaix, Carquefou, Montpellier et Valence). Une autre devrait, à terme, voir également le jour à Toulouse.

En mai, Haut la Consigne inaugurera son usine (objectif 30 millions de contenants). Un mois plus tard, ce sera **au tour de Bout'à Bout** pour passer d'abord à 15 millions de bouteilles lavées par an et jusqu'à 60 millions à moyen terme. L'usine répondra ainsi « aux besoins régionaux », de Nantes à Tours, explique le directeur, Yann Priou. À noter parmi les investisseurs, la présence de particuliers, mais aussi de mastodontes locaux de l'agro-industrie et de la filière viticole, signe indéniable d'un intérêt nouveau.

Nouvelle usine

L'entreprise nantaise ouvrira son unité de lavage à Carquefou, à l'est de la métropole. Dans le sud du département, la société Boutin Services, partenaire de Bout'à Bout à ses débuts, a aussi investi un million d'euros dans son usine, mais a décidé de faire cavalier seul.

Dans le Sud, on mise plutôt sur la mutualisation : Rebouteille (Lyon) et Consign'Up (Toulouse) utilisent les deux laveuses de Ma Bouteille s'appelle Reviens / Locaverre, dans la Drôme. Réunis sous la bannière « Rhône Alpes Consigne », ils espèrent lever « 1,5 million d'euros » en 2023, pour financer la modernisation de leur centre de lavage.

« Mais attention, laver des bouteilles, ce n'est pas faire filière », prévient Célie Couché, depuis Nantes. Pour vraiment s'inscrire dans le paysage français – et même, soyons fous, devenir la norme –, la consigne a encore plusieurs obstacles à lever.

Florence Duriez et Catherine Kléver, les deux fondatrices de Haut la Consigne, à Roubaix. / Image : capture d'écran Wéo

Sortir de la niche des consommateurs déjà convaincus

D'abord sortir de « la niche » dans laquelle elle se trouve. « On ne veut pas que la consigne reste un truc pour personnes convaincues, c'est une question d'impact, insiste Célie Couché. Pour survivre, on doit être présent en grandes surfaces » et pas seulement dans les Biocoop et autres Naturalia.

Des tests sont en cours dans des supermarchés du réseau U de Loire-Atlantique depuis janvier 2023. Et bientôt chez Carrefour à Lille. L'accès à ce genre d'enseignes pourrait aussi convaincre des marques nationales de l'agro-industrie et plus seulement les "petits producteurs engagés" des débuts. Et peut-être permettre d'imposer **des « bouteilles standards »**.

Vers une bouteille « standard »

En même temps qu'ils laissaient les collectivités gérer la fin de vie de leurs contenants (en échange d'un chèque), les entreprises et producteurs ont pris goût aux emballages personnalisés, qu'il s'agisse d'eau en bouteille, de sodas, de bière, de soupes, de lait, etc.

Rien que dans la filière viticole, il existe des dizaines de formats de bouteilles, parfois même inscrites dans les cahiers des charges des appellations ! Pas question d'écrire "Vin d'Alsace" sur une bouteille de format bordelais, par exemple.« Il faut revenir à une bouteille standard », plaide Stéphane Robert. Pour qu'une bouteille produite dans le Muscadet et vendue à Lyon puisse être réemployée sur place par un vigneron du Beaujolais, par exemple.

Le réseau France Consigne planche sur quatre modèles de bouteilles de vin, une bouteille de bière, une de pétillant, une de cidre et une de limonade. Un discours qui peine à se faire entendre, chaque filière luttant contre ce genre de contraintes. Côté producteurs, on voit toutefois pointer quelques initiatives pour revaloriser la consigne de la bouteille de vin, comme la startup Oé (basée à Lyon), par exemple.

Autre défi à relever : défendre chèrement sa place dans ce qui ressemble de plus en plus à un « marché concurrentiel ». Sur ce point, aucun des responsables n'est dupe. « On sait bien comment ça se passe : on prépare le terrain et quand c'est mûr, les gros acteurs finissent par arriver », explique Célie Couché. Et par rafler la mise. Les acteurs « territoriaux » observent ainsi d'un œil à la fois admiratif et vigilant le développement ultra rapide de la start-up Le Fourgon, née à Lille.

Paris, l'oubliée de la consigne

Créée par trois « papas » en 2021 (Charles Christory, Stéphane Dessein et Maxime Tharin), cette jeune pousse de la Food Tech propose la livraison à domicile de bouteilles consignées (vin, lait, jus, colas, etc.) dans déjà… quinze villes françaises. La startup revendique quatre millions de bouteilles consignées livrées en deux ans.

« On travaille en partenariat avec des acteurs locaux comme Bout' à Bout ou Haut la Consigne. Sans eux, on ne tourne pas, et sans nous, leurs usines de lavage auraient moins de bouteilles », explique Louise Motte, responsable marketing de l'entreprise. Jusqu'ici, donc, tout va bien… « Mais on va voir comment ils évoluent », glisse un observateur, méfiant, qui craint de voir ce type de nouveaux entrants phagocyter un marché que les anciens, plus proches du modèle de l'économie sociale et solidaire, ont contribué à faire émerger.

À noter au passage : le Fourgon est présent pratiquement partout en France… sauf à Paris. Conquérir la capitale est l'un des obstacles à lever pour assurer le succès de la filière, qui a démarré son développement dans les métropoles de province. Les contraintes techniques (stockage, temps de livraison, manque de producteurs locaux) expliquent le retard pris par les Parisiens. « Mais il va bien falloir qu'on y aille, on le sait », soupire Louise Motte.

Consigne du verre *vs* recyclage du plastique

Pour accélérer l'essor de la filière, les entreprises du réemploi aimeraient pouvoir compter sur une incitation politique forte. « Pour l'instant, il n'y a aucune obligation pour les producteurs ni pour les revendeurs » d'engager ce qui reste un effort. Mis à part un appel à projets de l'Ademe en 2020 et une brève mention dans la loi Agec en 2021 (qui interdit les emballages plastiques à usage unique dans la restauration rapide notamment), le retour de la consigne du verre en France n'apparaît nulle part à l'agenda politique.

Les efforts et les débats se concentrent plutôt sur la collecte du plastique et les pseudo-vertus de son recyclage, une croyance profondément ancrée. Une concertation a été lancée par le gouvernement, fin janvier, pour déployer la consigne des bouteilles en plastique, améliorer le taux de collecte et, in fine, le taux de recyclage. La solution déplaît d'ailleurs aux élus locaux… mais surtout par crainte du manque à gagner pour leurs usines de traitement.

Les collectivités freinent encore

Des milliards d'argent public ont en effet été investis dans ces infrastructures, dont l'équilibre économique dépend du recyclage par la revente des matériaux récoltés. Les contre-propositions des collectivités se penchent plutôt sur l'amélioration des systèmes de collecte. Rien sur le remplacement desdites bouteilles par des contenants en verre et réemployables. Paradoxe des paradoxes, « les collectivités sont très ambivalentes » à l'idée de voir réduire le poids de nos poubelles, résume Florence Duriez.

Même chose pour tous les « éco-organismes » – type Citeo – « créés pour financer le recyclage ». « Certains se positionnent pour inventer une bouteille réemployable qui existe déjà », grâce au travail accompli par les acteurs du réseau Consigne. « On est donc perplexe, confie Florence Duriez. On a l'impression que tout ça est parisien ». Et déconnecté des réalités du terrain, comme du travail mené par les pionniers au niveau local.

Avec ou sans Paris, cela n'empêchera pas la jeune filière d'avancer. « On a devant nous un boulevard de 19 milliards de bouteilles » à réemployer, s'enthousiasme Louise Motte, du Fourgon. Avec certainement de la place pour tous ces acteurs, avant d'arriver aux « 90 % de taux de collecte » dont ils rêvent tous. « Les citoyens, eux, sont très favorables, souligne Stéphane Robert. En fait, ils n'ont jamais vraiment compris pourquoi la consigne avait été abandonnée. »

Julie Reux

PARTAGER SUR

1 COMMENTAIRE

Votre adresse e-mail ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

VOTRE COMMENTAIRE

NOM *

E-MAIL *

ENVOYER

DÉCOUVREZ AUSSI **NOS DERNIÈRES ENQUÊTES**

● Lille ● Solutions

Troquer au lieu d'acheter : la solution lilloise pour limiter les déchets textiles

● Nantes ● Solutions

Les potagers urbains nantais, premier pas timide vers la « résilience » alimentaire

● Interview

Villes et alimentation : « être 100% autonome, c'est illusoire »